



COMMUNE DE CHAMBON-SUR-LAC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0
Votants : 11

Délibération
n° 09.20.03.2026

DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Fait et délibéré en Mairie
les jours, mois et an que
dessus.

Au registre sont les
signatures.

Affichée le 20.03.2026

Pour copie conforme ;
En Mairie

Le Maire,

Emmanuel LABASSE



Le Secrétaire de séance,
Amélie PANCRACIO

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de CHAMBON SUR LAC, sous la présidence de Monsieur Emmanuel LABASSE, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation : 16.03.2026

Présents : Emmanuel LABASSE, Dominique ALAMARGOT, Françoise BARBIER-CHASSAING, Pauline BOUCHEREAU, Sylvain CREGUT, Pascal FOURNIER, Morgane MOURET, Amélie PANCRACIO, Frédéric ROUX, Théo TALANDIER DE L'ESPINASSE, Daniel VAUZEILLES

Absent excusé : /

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme. Amélie PANCRACIO a été élue secrétaire de séance.

Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026 Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner des délégués appelés à siéger au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS), soit 1 délégué représentant les élus et 1 délégué représentant les agents.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DESIGNE pour représenter la Commune de Chambon sur Lac au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS) les délégués suivants :

- **Mme Françoise BARBIER-CHASSAING, déléguée représentant les élus ;**
- **Mme Florence DELAIGUE, déléguée représentant les agents.**